

**SMICTOM LOT GARONNE BAISE****Comité Syndical du 30 mars 2021****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt et un, le mardi trente mars à dix-sept heures, le Comité Syndical s'est réuni à Aiguillon, à la salle de réunion 17, avenue du 11 novembre, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.  
Convocations régulièrement adressées le 23/03/2021.

**Nombre de délégués syndicaux**

en exercice: 23 délégués

n° ordre 2021-007

Présents : 22 votants : 22

**Étaient présents : 22 délégués**

*Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Madame Nathalie BURGER (suppléante), Messieurs Jean-Pierre GENTILLET, Alain PALADIN, Alain MOULUCOU (suppléant), Patrick JEANNEY, Christian LAFOUGERE, Jean-Marie BOE (suppléant), Daniel TEULET, Philippe LAGARDE, Aldo RUGGIERI (10 présents)*

*Albret Communauté : Mesdames Paulette LABORDE, Valérie TONIN arrivée à 17h33 pour le vote de la DL 2021-007/DL 2021-008/DL 2021-009, Laurence BENLLOCH (suppléante), Messieurs Joël CHRETIEN, Robert LIHOSSIER, Pascal LEGENDRE (suppléant), Lionel LABARTHE (suppléant), Henri de COLOMBEL, Alain LORENZELLI, Jean-Louis MOLINIE, Dominique HANROT (suppléant), Didier SOUBIRON (12 présents)*

**Assistaient également à la séance en qualité de suppléants sans voix délibérative :**

*Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : /*

*Albret Communauté : /*

**Pouvoirs de vote : 0****Assistaient également à la séance :**

Madame Chantal FERRY : Directrice Générale des services

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Responsable des services techniques

Madame Karine DAL BALCON Responsable du service Finances

Monsieur Sébastien BENSOUSSAN Responsable Ressources Humaines

Madame SANS Laurence : Secrétariat de Direction

**N° Ordre 2021-007****Objet : PARTICIPATIONS DES COMMUNAUTES DE COMMUNES POUR L'EXERCICE 2021***Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**Vu les statuts du SMICTOM LGB,**Vu le débat d'orientation budgétaire du 23 mars 2021,**Vu le vote du budget primitif de l'exercice 2021,*

Il convient de fixer les montants des participations qui seront appelés en 2021, pour chaque communauté adhérente.

Monsieur le Président propose la répartition suivante :

<b>Communauté</b>	<b>Montant participations Année 2021</b>	<b>Montants des acomptes mensuels</b>
Albret Communauté	2 861 667 €	238 472.25 €
CC Confluent Prayssas	1 992 769 €	166 064.09 €

Où l'exposé de M. le Président,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical à l'unanimité :

- Valide les montants ci-dessus présentés pour l'exercice 2021

Résultat des votes	
Suffrages exprimés	22
Pour	22
Contre	0
Abstention	0

Publication/Affichage :

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président

Alain LORENZELLI